

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOG

SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO

SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU

SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

Le colonel EMG Ulrich Siegrist nouveau président de la SSO

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, le 30 octobre 1999 à Berne, le colonel EMG Ulrich Siegrist a été élu à la présidence de la Société suisse des officiers pour la période 2000/2003. Le conseiller fédéral Adolf Ogi a brièvement traité les points essentiels de l'agenda politique 2000; ensuite le colonel EMG Siegfried Albertin a esquissé le programme des activités de la SSO.

L'assemblée s'est déroulée en présence de la conseillère d'Etat Dora Andres, de Jean-Pierre Bonny, président de la Commission de politique de sécurité du Conseil national, de Juan Gut, secrétaire général du Département de la défense, des cdt C Jacques Dousse, Rudolf Zoller et Simon Küchler. Le cdt C Abt s'était excusé en exprimant tous ses vœux pour la SSO. Le col EMG Siegfried Albertin, président intérimaire de la SSO, ouvre l'assemblée, convoquée à la suite de la démission du br Michel Crippa, le 31 août 1999. Il honore sa mémoire, puisque Michel Crippa est décédé le 2 octobre.

officiers pour qu'on prenne en considération les besoins de l'environnement et de la société lors de la réforme de l'armée et qu'on inclue les sollicitations des cantons.

décident également que la question liée à une indemnité adéquate pour le président central sera réglée dans le cadre du prochain budget.

Election du président central de la SSO

Les délégués rejettent la proposition du Comité central de modifier les statuts de la SSO pour régler la succession à la présidence en cas de départ anticipé du président central. Ils

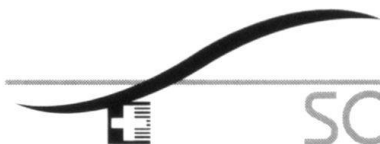
On passe à l'élection du nouveau président central. Le col EMG Siegfried Albertin souligne que le Comité central est convaincu de proposer avec le col EMG Ulrich Siegrist, né en 1945, un officier de milice compétent, engagé dans la cause de la défense nationale. Conseiller d'Etat du canton d'Ar-

Persévérants comme les Bernois...

Dora Andres, directrice militaire du Canton de Berne, souhaite une SSO qui poursuive ses buts avec la persévérance des Bernois. Les cantons comptent sur les engagements subsidiaires de l'armée. S'ils venaient à diminuer ou si les conditions pour qu'ils soient accordés étaient trop élevées, les cantons devraient trouver des moyens supplémentaires, ce qui provoquerait de grandes difficultés financières! Dora Andres en appelle au corps des



Le conseiller national et colonel Ulrich Siegrist (au centre), nouveau président central de la Société suisse des officiers. Il entrera en fonction le 1^{er} avril 2000. Les vice-présidents, le col EMG Siegfried Albertin (à droite) et le Lt-col Roberto Fisch (à gauche) assureront l'intérim et la conduite de la SSO.



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

govie durant seize ans, il a une grande expérience en matière de conduite et, en tant que conseiller national, il est aussi un homme de poids à Berne. Quelques délégués reprochent un manque de transparence lors du choix des candidats. Comme il n'y a pas d'autres candidats, le col EMG Ulrich Siegrist est élu à la présidence de la SSO, avec entrée en fonction le 1er avril 2000. Jusqu'à cette date, les deux vice-présidents, le col EMG Siegfried Altermatt et le lt col EMG Roberto Fisch, se chargeront de la direction de la SSO. Sans vouloir faire un discours-programme, le col EMG Ulrich Siegrist dit vouloir participer au processus de réforme de l'armée avec une SSO indépendante, prévoyante et critique. Elle doit rester ouverte sur le futur, sans abandonner le sol de la tradition.

Le conseiller fédéral Adolf Ogi arrive à temps pour féliciter le nouveau président. C'est la deuxième élection de ce dernier, une semaine après celle au Conseil national! Adolf Ogi profite de l'occasion pour présenter aux officiers ses idées en matière de politique de sécurité

et défendre la révision partielle de la loi militaire. Il exhorte ses auditeurs – tous les officiers présents sont d'accord – à combattre la deuxième initiative populaire pour une redistribution des dépenses militaires. Selon les sondages, l'armée peut se vanter d'un haut degré d'acceptation, il faut cependant effectuer un travail de persuasion permanent.

L'agenda politico-militaire de la SSO

Les activités de la SSO sont dictées, d'une part par la politique fédérale, d'autre part par ses propres projets. A fin janvier 2000, les commissions de la SSO auront élaboré un avant-projet de Livre blanc sur l'Armée XXI. En avril, les présidents des sociétés d'officiers discuteront ce document lors d'un séminaire, ce qui devrait permettre de proposer une version définitive **lors de l'assemblée des délégués, le 17 juin 2000 à Fribourg.**

Un séminaire pour les jeunes officiers de la Suisse allemande et du Tessin aura lieu les 24 et

25 mars 2000 au Centre d'instruction de l'armée à Lucerne. Le programme prévoit – outre une information sur l'Armée XXI – des entretiens avec le chef des Forces terrestres, car la SSO ne quitte pas des yeux l'Armée 95. Le séminaire de mars 2000 sera organisé par les sociétés d'officiers de la Suisse centrale. Un séminaire analogue pour les jeunes officiers romands, en 1997, a trouvé un très bon écho. Tous les officiers actifs incorporés, âgés de moins de 30 ans, recevront une invitation personnelle.

La SSO participera à la procédure de consultation sur les postulats relatifs à la protection de la population; elle se prépare à combattre l'initiative pour une redistribution des dépenses militaires, qui sera soumise au peuple l'été prochain. Le Comité central a appris avec satisfaction que la révision de la loi militaire a été répartie dans deux arrêtés fédéraux. De cette façon, la possibilité d'une instruction organisée à l'étranger est assurée, car la révision ne fera probablement pas l'objet d'un référendum.

Le commandant de la brigade de forteresse 10 prend congé

«Mon engagement de commandant prend fin au 31 décembre. Mon engagement d'officier continue!» Ces paroles fortes ont été la conclusion du brigadier Gotthold Gehring à l'occasion du Rapport de la brigade de forteresse 10, le 12 novembre à Fribourg. Le brigadier fribourgeois passe le témoin à un Valaisan, le colonel EMG Marius Robyr. Le niveau d'instruction de la brigade qui comprend 6000 militaires et, entre autres le régiment d'infanterie de montagne 7 et le bataillon fusiliers de montagne 17 (alémanique), n'est «ni meilleur ni moins bon» que celui d'autres troupes de l'armée. Il n'en reste pas moins qu'une qualité minimale de l'instruction est aujourd'hui en danger, d'une part par l'introduction de nouvelles armes et techniques de combat, d'autre part et surtout à cause des missions extraordinaires imposées aux troupes en cours de répétition. Le brigadier Gehring a vivement critiqué l'engagement de l'armée pour aider à l'organisation de diverses manifestations sportives ou culturelles du pays: «Notre armée n'a pas à être utilisée comme une main-d'œuvre bon marché!»